

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LES JÉSUITES DÉFENDUS PAR UN PROTESTANT.—ROME : causes de béatification ; pèlerinage américain ; Université catholique de Washington ; consécration des autels au collège canadien. — LE DIMANCHE DES RAMEAUX
CHRONIQUE : ordination par Mgr de



SOMMAIRE

Montréal ; Mgr Fabre à l'Union St-Joseph ; Mgr d'Ottawa à Montréal ; Université Laval : conférence de M. l'abbé Bruchési. — LE PRÊTRE ET LA QUESTION SOCIALE.— NOUVELLES RELIGIEUSES.—LE BUDGET D'UN CURÉ DE CAMPAGNE.— PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS FABRE, Archevêque de Montréal.

Le bureau d'administration est à l'Archevêché de Montréal ; directeur M. l'abbé J. M. EMARD. Pour la rédaction, on peut s'adresser à M. P. DUPUY, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal,

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI, 15 AVRIL, —Ste-Daria.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 14 AVRIL. —RAMEAUX, 1 cl., sem., orn. violets.
On annonce la semaine sainte, Pâques et la quête du Vendredi saint.

Lundi,	15	“	—De la férie, ornements violets.
Mardi,	16	“	—De la férie, orn. violets.
Mercredi,	17	“	—De la férie, “
Jeudi,	18	“	—JEUDI SAINT, ornements blancs.
Vendredi,	19	“	—VENDREDI SAINT, orn. n.
Samedi,	20	“	—SAMEDI SAINT, ornem uts blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

EGLISE METROPOLITAINE.—Mercredi 17, à 4 h. P. M., chant des Ténèbres et récitation du chapel-t.
Jeudi 18, à 8 h. A. M., bénédiction des saintes huiles; à 4 h., chant des Ténèbres; à 8 h. P. M., prière au reposoir.
Vendredi 19, à 8 h. A. M., offi.e pontifical; à 4 h., chant des Ténèbres; à 7 h., P. M., sermon de la passio.
Samedi 20, à 8 h., ordination.

Les paroisses de St-Anicet et St-Zotique ne célèbrent pas cette année la solennité de leur titulaire.

AVIS.

Le bureau d'administration et de rédaction de la *Semaine religieuse* est transporté à l'Archevêché, où on devra adresser toute demande d'abonnement et payer les abonnements.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la *Semaine religieuse* pendant toute l'année 1889. Ceux des abonnés qui desirent une série complète des six années de la *Semaine religieuse*, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix \$6.00.

Sur demande, la *Semaine religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

Eusèbe Sénécal & Fils, imprimeurs.

Les jésuites défendus par un protestant

Un protestant, le docteur Laurent Annibal Fischer, conseiller d'Etat, s'est donné la peine, en 1853, de rassembler et de discuter toutes les accusations portées contre les Jésuites. Son livre est intitulé : *La cause des Jésuites au point de vue de la critique historique, du droit positif et de la saine raison*. Veut-on connaître le résultat de cet examen fait par un protestant ? Le voici, tel que l'auteur le donne lui même :

La liste entière des accusations a passé sous nos yeux. Qu'avons-nous trouvé ? Ni les souvenirs du passé ni les réalités de la situation présente ne nous ont offert aucun fait contraire aux lois civiles ou morales, que l'on puisse, avec fondement, tourner contre l'Institut des jésuites ou contre l'action pratique de ses membres. Aus i, tout en ayant la conscience d'être un très bon protestant, je ne crains pas ici de proclamer le résultat de mes longues recherches et mon intime conviction.

1. Abstraction faite de toute vue confessionnelle, l'ordre de Jésus est dans son principe, l'une des institutions morales les plus admirables et les plus dignes de respect. Nous ne possédons rien qui puisse lui être comparé. Le but de la compagnie de Jésus est de procurer la gloire de Dieu en faisant fleurir dans les âmes la religion et la piété. Pour réaliser cette noble fin, le jésuite renonce à toutes les jouissances terrestres, à toute ambition, à l'indépendance de sa volonté, aux nobles joies de la vie de famille. Il dévoue à cet unique but sa vie entière, son incessante activité ; la mort même ne l'effraie pas.—Une telle institution commande le respect et l'estime de ceux-là mêmes qui, appartenant à d'autres confessions, ne seraient pas d'accord avec les jésuites sur les moyens qui favorisent la vraie piété et ses progrès.

2. Un passé de trois siècles est là pour attester que la compagnie de Jésus, considérée comme corps, n'a jamais failli aux devoirs de son institution ; elle a atteint son but : j'entends le progrès du catholicisme, lequel, d'après les idées de l'Eglise catholique, s'identifie avec la religion.—Sans doute, des membres de la société de Jésus ont succombé au jour de l'épreuve et se sont révélés faibles comme le reste des hommes ; mais chaque fois qu'on a commis l'injustice d'imputer ces fautes personnelles au corps entier, l'accusation n'a pu se soutenir devant le tribunal de l'histoire.

3. Quant à la réapparition de la société de Jésus à notre époque, voici des réflexions qui s'imposent à l'observateur impartial. Le sentiment religieux diminue à vue d'œil au sein de la génération actuelle. C'est là la source première des bouleversements politiques et de cet esprit de révolte contre toute autorité, esprit qui se rencontre partout, dans l'Etat, dans la commune et dans la famille elle-même. Il est donc nécessaire de réveiller et de fortifier les sentiments religieux. Toute action dans ce sens, de quelque côté qu'elle

viennne, doit être vigoureusement appuyée par les gouvernements à moins que ces gouvernements ne s'imaginent que pour sauver l'autorité et les droits dynastiques, il faille laisser amoindrir la puissance souveraine ou même l'abandonner en partie.

4. L'action des jésuites est un moyen très propre pour réveiller le sentiment religieux. Pénétrant sans intermédiaire toutes les classes de la société, cette action fait revivre partout la piété, s'oppose aux plans du parti révolutionnaire et déjoue ses manœuvres séductrices. Voilà pourquoi la compagnie de Jésus est en butte à la haine.

5. Voilà pourquoi encore les hommes qui donnent le ton pour crier contre les jésuites se retrouvent parmi les premiers coryphées de la révolution. Ils ont rallié toute une troupe de *filii minorum gentium*, germano-catholiques, pamphlétaires, rédacteur de journaux vendus au gothaïsme. Les vieux préjugés populaires leur offrent un terrain facile à exploiter ; ils entraînent ainsi une foule de pauvres aveugles, qui ne sauraient porter par eux-mêmes un jugement en pareille matière. Cela leur est d'autant plus aisé que pas une voix impartiale ne s'élève pour défendre la vérité.

6. C'est là une des plus grandes hontes de notre temps. Le terrorisme révolutionnaire intimide les hommes de talent et d'expérience, qui seuls ont assez d'autorité pour opposer efficacement les graves paroles de la science aux égarements de l'opinion publique. Comment dès lors le peuple ne serait-il pas séduit ? On l'accable jusqu'au dégoût de pamphlets accusateurs, et jamais il n'entend un mot de défense ou de justification.

7. Quiconque se glorifie du nom d'Allemand devrait prendre à cœur de pratiquer ce qui a fait estimer la *loyauté allemande* chez toutes les nations : c'est le calme réfléchi dans l'examen, la justice consciencieuse dans le jugement, l'inaltérable fidélité dans l'action. — Je suis fort éloigné de vouloir imposer d'autorité ma conviction personnelle à qui que ce soit. Je me permettrai néanmoins de m'adresser à ces hommes qui, pour flatter l'opinion, frappent si inconsidérément sur toute une classe de leurs concitoyens, et je leur demanderai s'ils se sont jamais donné la peine d'examiner la vérité des faits imputés aux jésuites et la logique des conséquences qu'on en tire. A défaut d'autre réponse, ils me d'ont peut être qu'ils se croient autorisés à reconnaître dans la voix du peuple le jugement de Dieu ; je leur rappellerai alors la plus célèbre des sentences populaires ; la cause entendue, le juge avait prononcé en ces termes : " Je ne trouve aucune culpabilité dans cet homme." Alors retentit ce cri du peuple : " Crucifiez-le ! crucifiez-le ! "

ROME

Causes de béatification.— Les EEmes cardinaux et les prélats et consultants de la sacrée Congrégation des Rites se sont réunis en séance générale ou définitive, sous la présidence du souverain

Pontife, pour l'examen en troisième instance des miracles attribués à l'intercession du vénérable Jean-Juvénal Ancina, ancien évêque de Saluces et qui fut l'un des premiers et plus fidèles disciples de saint Philippe de Néri.

Dans cette même séance, les EEmes Pères de la sacrée Congrégation des Rites ont été appelés à se prononcer sur la cause des vénérables Chancl et Perboyre, à l'effet de décider si l'on peut procéder sûrement à leur béatification, étant donnée l'approbation précédente de leurs miracles.

Pèlerinage américain — Les pèlerins américains, arrivés à Rome au nombre de plus de cent, sous la conduite des évêques de Newark et de Nashville, ont été reçus le 18 mars par le souverain Pontife ; ils sont repartis ensuite pour un pèlerinage en Terre-Sainte. ”

La sacrée Congrégation de la Propagande. — ayant approuvé les statuts de l'Université catholique de Washington et le Saint-Siège en ayant décrété la création canonique *in perpetuum*, le recteur de cette université, Mgr Keane, ancien évêque de Richmond, venu à Rome pour solliciter l'approbation des statuts, à voulu célébrer ici même l'inauguration de l'important institut qu'il est appelé à diriger. C'est au collège américain du Nord que cette belle fête a eu lieu le 19 mars, jour de Saint-Joseph. Là, en présence des EEmes cardinaux Parocchi, Schiaffino, Bianchi, de Mgr Jacobini, secrétaire de la Propagande, de plusieurs évêques et prélats, des chefs des instituts d'enseignement et d'éducation et des représentants les plus distingués des colonies anglaise, irlandaise et américaine, Mgr Keane a retracé l'histoire de la fondation de la nouvelle université, qui sera le couronnement fécond et glorieux du catholicisme aux Etats Unis. A leur tour, LL. EEm. Parocchi et Schiaffino, Mgr Jacobini, ainsi que Mgr Pâquet, le recteur de l'Université de Québec et Montréal, ont pris successivement la parole pour célébrer les merveilleux progrès de la foi en Amérique et pour exalter le grand Pape qui, par sa sollicitude apostolique, sait assurer le succès des plus belles œuvres de religion et de science.

La consécration des autels de la chapelle du collège canadien a eu lieu le 21 mars.

Son Eminence le cardinal Parocchi a consacré le maître-autel dédié à S. Joseph ; Mgr Grasselli, archevêque de Collissa, celui de l'Immaculée Conception ; Mgr Jacobini, archevêque de Tyr, celui de S. Jean-Baptiste ; Mgr Satolli, archevêque de Lépante, celui de Ste-Anne ; Mgr McQuade, évêque de Rochester (Etats-Unis), celui de S. Charles ; Mgr Grossi, évêque de Tripoli, celui de S. Louis ; Mgr Van den Branden de Reeth, évêque d'Erythrée, celui de S. Thomas d'Aquin.

La chapelle n'étant pas encore complètement terminée, on n'y dira pas la messe avant deux mois.

Dimanche des Rameaux

Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.

(PHIL., II, 8)

Nous entrons aujourd'hui, mes frères, dans la grande semaine—la semaine sainte—de l'année chrétienne ; la semaine dans laquelle nous commémorons la passion et la mort de Jésus. Pendant cette semaine, quand nous assistons aux offices, nous ne pouvons avoir d'autres pensées que celles qui se rapportent aux souffrances qu'il a endurées pour notre salut.

Il y a là évidemment bien assez pour occuper notre esprit non seulement pendant une neuvaine, mais pendant toute notre vie. La passion du Christ est un mystère qu'on ne peut épuiser ni dans ce monde ni dans l'autre. C'est le livre des saints et il n'y a pas de leçon qu'on ne puisse en tirer. Nous devons aujourd'hui en méditer une partie, et en tirer une de ses nombreuses leçons, et cette leçon nous est suggérée par ces paroles de l'épître lues aujourd'hui : " Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix."

Quelle est cette leçon ? C'est celle de l'humilité qui est le fondement de toutes les vertus surnaturelles et cependant la dernière que les chrétiens essayent d'acquérir. De fait, il semblerait que beaucoup de personnes, marchant pourtant dans le bon chemin, sont plus ennuyées qu'édifiées par les exemples d'humilité qu'elles trouvent dans la vie des saints. Quand elles lisent que les saints se regardaient comme les plus grands pécheurs du monde, cela leur semble de l'hypocrisie. Mais si ce n'était pas de l'hypocrisie, s'ils disaient ce que réellement ils sentaient ; ils n'avaient pas, comme tant de personnes, l'habitude de remarquer les fautes de leurs voisins, et d'excuser les leurs. Aussi quoiqu'il ne fût pas réellement vrai qu'ils fussent de grands pécheurs comparés aux autres, il leur semblait qu'ils l'étaient.

Et, en outre, ils voulaient que les autres le pensassent. En cela ils différaient beaucoup de quelques-uns que vous croyez être des saints. Les vrais saints veulent supporter le mépris ; ils veulent être considérés comme des pécheurs, même dans leurs meilleures actions, tant que la gloire de Dieu n'est pas en question ; et, ce qui est plus difficile, ils veulent être regardés comme des sots. Presque chacun de vous préférerait être pris pour un méchant plutôt que pour un sot. Il y a très peu de gens, même bons, qui aiment à entendre parler de leurs fautes ; il y en a encore moins qui aiment à entendre parler de leurs bévues.

Maintenant, c'est au sujet de cette matière que nous avons spécialement besoin de penser à l'exemple de Notre-Seigneur. Lui, qui ne pouvait se tromper, ne pouvait se croire ni un méchant ni un sot ; mais il consentait à ce que les autres le considérassent ainsi, pour nous donner un exemple d'humilité. Il fut compté parmi les pécheurs pendant sa vie aussi bien que pendant sa mort, et il cacha les trésors de sa divine sagesse sous les dehors d'un homme des plus basses classes, pauvre et simple. Mais ce fut dans sa passion sacrée que se montra plus complètement son humilité ; il devint obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. Lui, notre Seigneur et notre Dieu, subit la plus honteuse punition qui ait été jamais inventée pour les vulgaires criminels.

C'est là, mes frères, ce que nous pauvres pécheurs devons imiter. Et l'humilité, dont nous avons le plus de besoin, n'est que la pure et simple vérité. Ce n'est que se défaire de cette absurde opinion que nous sommes meilleurs et plus sages que les autres quand chacun peut les voir, nos égaux sinon nos supérieurs. Et pensons y, c'est le moment de nous mettre à même d'acquérir cette vertu, car pour si simple que cela paraisse, la plupart d'entre nous, pour l'acquérir, dépenseront leur vie.

CHRONIQUE

Ordination dans la chapelle du collège Saint-Laurent par Mgr de Montréal, 6 avril 1889 :

Sous-diaconat.—MM. J. Duffy, Ogdensburg ; Philippe Jovin, Sylvestre Arsenault, Pierre-Hubert Peters, C. S. C. ;

Diaconat.—Frère Pie-Marie, trappiste ;

Prétrise — R. P. J.-Bte Choinière, C. S. C.

Lundi dernier, Mgr de Montréal, accompagné de M. l'abbé Emard, chapelain de l'Union Saint-Joseph, a été visiter les membres de cette association.

Après la présentation d'une adresse dans laquelle les membres de l'Union ont exprimé à Sa Grandeur leurs remerciements pour l'honneur qu'elle leur faisait ainsi que leurs souhaits de bienvenue, Mgr Fabre a pris la parole.

Dans une causerie toute familière, Sa Grandeur répondit à cette adresse, parlant de saint Joseph, le modèle des ouvriers, faisant ressortir le bien opéré par l'Union Saint-Joseph, s'entretenant à tour de rôle avec les membres qu'elle connaît de longue date, puisque Mgr Fabre a été le premier chapelain de la société.

A l'occasion de cette visite, nous citons quelques passages de l'*Invito* adressé dernièrement par S. Em. le cardinal-vicaire aux fidèles de Rome :

“ Il en est qui prétendent que le sentiment de la propre dignité chez l'ouvrier est une innovation moderne, étrangère et même contraire à la prédication chrétienne.

“ La vérité est que jamais la classe des ouvriers n'avait été

élevée à une si grande hauteur que dans l'Eglise et par le christianisme."

Après avoir rappelé sur ce point la doctrine catholique, fidèlement interprétée par l'apôtre saint Paul, Son Eminence dit que le divin Maître nous l'a non seulement inculquée par ses paroles, mais qu'il l'a confirmée par les faits et par ses exemples. Il n'a pas dédaigné, pendant les longues années de sa vie cachée, les outils de l'atelier, et il a permis qu'on le réputât le fils de Joseph, l'humble artisan.

"En ces jours d'épreuve, continue le cardinal, où l'on agite la *question ouvrière*, il est opportun et salutaire d'évoquer le souvenir du très saint patriarche. Il est opportun de montrer le bon droit des ouvriers, lorsque trop de puissants les foulent aux pieds; comme aussi il est bon de leur rappeler les devoirs de modestie, d'obéissance et de fidélité qu'ils doivent à leurs maîtres, et aux maîtres la modération, la charité, la justice qui proportionne le salaire au travail et qui considère dans l'ouvrier l'image de Dieu, non une brute à surcharger à plaisir.

"Puisse la douce figure du saint calmer les agitations tumultueuses des premiers, qui n'ont rien à attendre de la violence, et en même temps exciter les heureux du siècle à des sentiments d'humanité. Que ceux d'entre eux qui ont éprouvé les maux de la misère, n'oublient pas ce qu'ils ont été, et que ceux qui, par un bienfait de la Providence, ont toujours eu la fortune propice, redoutent les catastrophes soudaines, si fréquentes aujourd'hui. Que les patrons et les ouvriers pratiquent, à l'exemple de saint Joseph, la vraie justice, et ils vivront en paix."

Mgr l'archevêque d'Ottawa, arrivé de Rome, a passé la journée de lundi à Montréal et est parti mardi pour Ottawa.

L'arrivée de Sa Grandeur était impatiemment attendue par ses diocésains qui ont envoyé au devant de lui jusque dans notre ville une nombreuse députation pour l'escorter et lui faire honneur.

Cette délégation dirigée par M. le grand vicaire Routhier se composait des citoyens les plus respectables d'Ottawa et des paroisses environnantes.

Vers trois heures, Mgr d'Ottawa arrivait à la gare du Pacifique où l'attendaient les délégués, et un train spécial se mettait en route pour Ottawa.

Sur la route, Sa Grandeur a été l'objet de plusieurs ovations. La réception à Ottawa a été magnifique et a prouvé l'affection que la population porte à Mgr Duhamel et le bonheur qu'elle éprouvait à le revoir.

Quand l'archevêque fut descendu du convoi, la foule se forma en procession pour l'escorter jusqu'à la cathédrale. Durant ce temps, les cloches de toutes les églises de la ville jetaient au loin leurs joyeuses volées.

Quand on arriva à la cathédrale, elle se trouva bondée par l'immense concours. Des adresses furent lues par M. le vicaire général

Routhier au nom du clergé ; M. Durocher, pour les Canadiens français, et l'honorable Scott, pour les catholiques parlant l'anglais. Mgr Duhamel, qui était très ému, répondit avec éloquence à ces marques non équivoques de l'estime affectueuse dans laquelle il est tenu par ses ouailles.

La cérémonie se termina par le chant solennel du *Te Deum*.

M. le vicaire général Maréchal a accompagné Sa Grandeur Mgr Duhamel jusqu'à Ottawa.

UNIVERSITE LAVAL

Leçon de M. l'abbé Bruchési, professeur d'apologétique chrétienne.

LES VRAIS ET LES FAUX EVANGILES

Nous avons mentionné quelquefois au cours de ces leçons les Evangiles apocryphes. Leur étude, pleine d'intérêt au point de vue de la littérature, de l'art et des traditions populaires, nous paraît très importante au point de vue de la critique : elle achève de faire ressortir l'authenticité des Evangiles canoniques.

Nous appelons Evangiles apocryphes ces histoires de Notre-Seigneur que l'Eglise n'a jamais reconnues. L'abbé Migne les a réunis avec d'autres livres d'une valeur analogue et il se rapportent à l'Ancien Testament, dans les 23^e et 24^e volumes de son Encyclopédie théologique.

Le chiffre de ces Evangiles peut se réduire à quarante, car le même récit est parfois désigné sous des dénominations diverses. Nous ne possédons de plusieurs d'entre eux que des fragments que les Peres nous ont transmis. Les principaux qui nous sont parvenus à peu près complets se divisent en deux catégories : les uns, comme le *Protévangile de Jacques*, l'*Evangile de l'enfance*, l'*Histoire de Joseph le charpentier*, l'*Evangile de Thomas l'Israélite*, l'*Evangile de la nativité de Marie*, l'*Evangile du Pseudo-Matthieu* se rapportent aux premières années du Sauveur ; les autres, comme l'*Evangile de Nicodème* divisé en deux parties : les *Actes de Pilaie* et la *Descente aux enfers*, ont trait à ses dernières années.

Origine.—Saint Jérôme, commentant les premiers mots de l'Evangile de saint Luc, parle de ces auteurs qui, sans la grâce et l'inspiration de l'Esprit-Saint, s'efforcèrent de faire une narration quelconque, plutôt que d'écrire l'histoire. Que ces écrits divers aient donc servi de canevas aux travaux qui parurent dans la suite, il est naturel de le supposer. Mais une chose certaine, c'est que les Evangiles apocryphes eurent deux origines distinctes : l'hérésie et l'imagination populaire avide du merveilleux.

Les hérétiques voulaient des textes pour appuyer leurs erreurs : ils s'en créèrent. Quelquefois ils altéraient tout simplement un Evangile canonique comme fit Marcion, et c'est alors qu'on entend les Peres protester contre un crime qu'ils assent plus grand que

celui de l'adoration du veau d'or. D'autres fois ils confectionnaient eux-mêmes un Evangile qu'ils attribuaient à quelque apôtre. Saint Epiphane, en combattant les gnostiques, leur reproche six cents écrits qu'ils avaient eu l'audace de publier. Les ebionites ou judaïsants invoquaient les Evangiles selon les Hébreux, habile contrefaçon de notre premier Evangile canonique, et dont il ne nous reste que des fragments. Dans les œuvres des Pères, il est aussi question de l'*Evangile de Pierre*, de celui des *Egyptiens*, de celui de *Corinthe*, qui ont péri presque en entier. Nous voyons par là le travail de l'hérésie dans les premiers siècles.

2. Des Evangiles apocryphes d'un autre genre parurent aussi et plus nombreux que les œuvres d'une origine hérétique. Le désir de pénétrer dans la vie intime du Sauveur et de suppléer aux lacunes des écrits canoniques ; le besoin du merveilleux, une piété mal entendue ; des traditions défigurées, faussées, exagérées, leur donnèrent naissance : tels sont ceux que nous avons cités plus haut. Indiquer leur date d'une manière précise serait difficile. Le *Protévangile* de Jacques est regardé comme le plus ancien de tous ; on le croit du milieu du second siècle. Mais la légende *Joseph le charpentier* appartiendrait au IV^e siècle. Il y est question de "Dieu un en son essence et triple en ses personnes," langage certainement inconnu aux premiers temps du christianisme.

Contenu. Rien sur la vie publique du Sauveur, sur ses prédications, ses miracles accomplis en présence des multitudes ; mais de nombreux détails sur la naissance et les premières années de la sainte Vierge, sur saint Joseph, sur le séjour de Jésus en Egypte, et sur son enfance à Nazareth. Toujours des choses étranges, des prodiges, des épisodes plus extraordinaires les uns que les autres. "C'est, dit Mgr Freppel, la légende côtoyant l'histoire, c'est la fiction poétique venant s'ajouter à la réalité."

Utilité. 1. Les Evangiles apocryphes ne sont pas sans beautés littéraires. Les *Noëls* et les *Mystères* du moyen âge n'en sont bien souvent qu'une reproduction en un commentaire poétique. Les auteurs du *Paradis perdu* et de la *Messiede* s'en sont inspirés. On y trouve des prières touchantes, des scènes gracieuses. Ecoutez par exemple les supplications que l'épouse de Joachim, Anne, désolée de ne pas être mère, adresse au Seigneur. Descendue, vers la neuvième heure du jour, dans son paradis de verdure, parée de sa robe la plus riche, elle se repose à l'ombre d'un laurier. Sur l'une des branches elle aperçoit un nid de passereaux : "Hélas ! dit-elle, quel est donc le sein qui m'a donné le jour pour que je sois maudite et outragée en présence des fils d'Israël, pour que je sois exclue du temple du Seigneur ! Hélas ! à qui suis-je semblable ! Je ne puis me comparer aux oiseaux du ciel, car les oiseaux du ciel se multiplient, Seigneur. Hélas ! à qui donc ressemblai-je ? Je ne suis pas même comme les fauves de la terre, puisque les fauves se propagent, Seigneur. Hélas ! à qui me

comparer encore ? Je ne ressemble pas même aux eaux de cette fontaine, car ces eaux sont fécondes devant vous, Seigneur. Hélas ! à quoi me comparer enfin ? Je ne puis me comparer à cette terre, car la terre porte des fruits en la saison et elle te bénit, ô Seigneur !”

2. Les Evangiles apocryphes rendent témoignage aux Evangiles canoniques qu'ils commentent et paraphrasent quelquefois, auxquels ils renvoient le lecteur : “ Il serait long et peut-être fastidieux, lisons-nous dans la *Nativité de Marie*, si nous voulions insérer dans ce petit livre, tout ce que nous avons la sur les événements qui précédèrent ou suivirent la nativité du Seigneur ; nous négligeons à dessein les faits qui sont racontés en détail dans l'*Evangile*. Les *Actes de Pilate* sont remplis d'emprunts faits à l'*Evangile* de saint Jean.

3. Les Evangiles apocryphes mentionnent les principaux personnages des Evangiles canoniques : les apôtres, Nicodème, Joseph d'Arimatee. Ils offrent plusieurs traits que les Pères ont signalés et qui sont passés dans la tradition chrétienne : tels sont la présentation de Marie au temple, dès l'âge de trois ans ; sa consécration au Seigneur par le vœu de chasteté parfaite ; la naissance de Jésus dans une grotte ; sa rencontre avec sa mère sur la route du Calvaire, etc.

4. Mais par leurs défauts surtout, beaucoup plus nombreux que leurs qualités, ils témoignent en faveur des Evangiles canoniques. L'ignorance de leurs auteurs relativement aux pays, aux lois du temps, est manifeste. Ils ont souvent le soin de rester dans le vague. Par exemple, l'*Evangile arabe de l'enfance* fait aller la sainte famille de ville en ville en Egypte, mais sans jamais en nommer une seule. “ Dans les suppléments qu'ils prétendent donner au récit évangélique, dit M. Wallon, chaque pas qu'ils hasardent de faire sur le terrain de l'histoire, est marqué par une chute. ” Quelle différence avec nos Evangiles si précis dans tous les détails si exacts dans toutes leurs données géographiques et historiques !

5. Le merveilleux qui fait le fond des Evangiles apocryphes est presque toujours grotesque, ridicule, souvent inconvenant. Jésus enfant nous y est représenté comme un magicien. Il fait avec de la terre molle de petits passereaux qui, à sa parole, s'animent et s'élancent dans les airs ; les compagnons de ses jeux qui prennent avec lui trop de liberté sèchent sur pied ; à l'approche de la sainte famille, une ville d'idoles se change en colline de sable ; Jésus n'a qu'à dire un mot pour allonger les portes ou autres objets que fabrique Joseph ouvrier peu habile ; il raisonne avec les astronomes sur les corps célestes, et fait aux médecins de vrais traités de médecine de philosophie et de physiologie. Que nous sommes loin de la noblesse, de la simplicité, de la dignité de nos Evangiles !

6. Les apocryphes ne contiennent aucune doctrine : on y chercherait vainement le sublime enseignement qui remplit nos

saints livres. ils n'ont que des récits puérils, extravagants dont l'unique but paraît être de produire l'admiration ou l'effroi. On en comprend la raison : on peut fabriquer une histoire, une doctrine ne s'invente pas. Les apocryphes—la chose est évidente—ont eu de pauvres romanciers pour auteurs, nos Evangiles sont l'œuvre de témoins qui ont vu et entendu ce qu'ils racontent.

7. Aussi jamais les Pères n'ont-ils appuyé leur enseignement doctrinal d'un texte des Evangiles apocryphes. Ce texte, du reste, n'a pas été respecté par le peuple ; il n'a pas été protégé par l'Eglise. Plus que cela, il a été pros crit par les papes et les conciles. Ecoutez, au contraire, Origène, établissant entre les vrais et les faux Evangiles cette distinction célèbre : " Je connais un certain Evangile que l'on appelle selon Thomas, un selon Mathias ; et nous en avons lu plusieurs autres pour que nous ne paraissions rien ignorer, à cause de ceux qui pensent savoir quelque chose s'ils connaissent nos livres. Mais en tout cela, nous n'approuvons que ce qu'approuve l'Eglise, à savoir : qu'il ne faut accepter que quatre Evangiles. "

Il n'y a donc pas à en douter : nous avons d'un côté la légende et de l'autre l'histoire, d'un côté une œuvre qui vient de l'homme, de l'autre une œuvre qui vient de Dieu. La première n'a résisté ni au temps, ni à la critique ; la seconde, objet de vénération et d'amour, porte en elle-même le secret de sa glorieuse immortalité.

Le prêtre et la question sociale

M. Claudio Jannet, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Paris, a exposé dernièrement à la procure de Saint-Sulpice de Rome dans une causerie tout intime, les raisons qui devraient engager aujourd'hui les membres du clergé à étudier la science sociale. Les phénomènes économiques se produisaient jadis d'une manière presque inconsciente et l'on pouvait dire avec un proverbe italien : *il mondo va da sé*. En effet, les masses populaires acceptaient sans trop raisonner la direction que leur donnaient les classes supérieures. Nous sommes à une époque où selon une judicieuse réflexion de Mgr Spalding, tout se fait par des actions réfléchies.

Bien ou mal, le plus humble des travailleurs raisonne sur sa situation. Il est donc très utile que le prêtre prenne l'habitude d'observer les faits économiques au milieu desquels il vit et se rende un compte exacte des préoccupations que la conquête du pain quotidien cause pendant six jours de la semaine à la grande majorité des hommes. Son influence en sera bien plus grande. Saint François-Xavier recommandait instamment cette pratique à ses missionnaires et Le Play, l'illustre économiste chrétien dont M. Claudio Jannet est le disciple, a souvent invoqué l'autorité de ce grand saint pour justifier la méthode d'observation qui est la méthode propre à ce genre

d'études. C'est à la philosophie et à la religion à donner à l'économiste les notions premières sur la fin de l'homme, sur la valeur de la vie et sur le respect de la personnalité humaine : c'est la philosophie qui fournit les critères auxquels il faut rapporter les observations sociales ; mais les phénomènes relatifs à la production, à la répartition, à la circulation des richesses sont si complexes qu'il faut se garder de prétendre les résoudre *a priori*, sous peine de tomber dans les fantaisies de la *République* de Platon ou de la *Salente* de Fénelon.

S'inspirant des grandes encycliques de Léon XIII et particulièrement de celle sur saint François, qui, même à ne l'envisager qu'au point de vue scientifique, est une œuvre historique de premier ordre, M. Claudio Jannet a montré qu'il faut demander aux grandes époques de notre passé le souffle chrétien intérieur d'où sont sorties les confréries franciscaines et dominicaines qui furent l'âme des corporations ouvrières.

Quant à la question sociale, telle qu'elle se pose actuellement en Amérique comme en Europe, elle résulte, selon le professeur de l'Université de Paris, de la coïncidence des cinq faits suivants : 1. l'énorme accroissement des populations en ce siècle ; 2. l'augmentation notable des consommations populaires, qui absorbe une grande partie du développement de la production ; 3. la concentration des populations dans les villes, phénomène tout moderne, mais de plus en plus intense dans tous les pays ; 4. la nature du travail auprès des machines, qui, par sa nature même, constitue une sorte de servage matériel alors que, par un contraste étrange, l'ouvrier est partout arrivé à l'égalité civile et même à la jouissance du pouvoir politique par le suffrage universel ; 5. enfin et par dessus tout la diminution de la foi religieuse qui fait que l'ouvrier n'accepte plus l'inégalité des conditions et que le riche devient de moins en moins charitable.

S'appuyant sur ses longues études sur le moyen âge et l'ancien régime, M. Claudio Jannet a insisté fortement sur ce dernier point. Non seulement nos pères donnaient beaucoup plus que nous et donnaient mieux, mais la législation favorisait parallèlement à la propriété privée des familles, le développement des patrimoines collectifs, biens communaux, œuvres pies, fondations, fonds de corporations qui soutenaient les faibles dans le combat pour la vie et contribuaient puissamment à grouper les hommes. On peut encore admirer en Italie et particulièrement à Rome de merveilleux restes de ces institutions. Par ses confiscations la révolution a gravement troublé cet équilibre et il faut aller aux Etats-Unis pour trouver des lois sages qui favorisent systématiquement la conversion, par la charité et la liberté, de propriétés privées en propriétés publiques.

Pour lutter contre les maux qui troublent si gravement la société moderne, il faut faire appel à la fois à l'action de l'Etat dans son domaine légitime, au patronage des chefs d'industrie et des propriétaires, dont la France contemporaine offre de si beaux exemples au *Self help* des intéressés, dont la *Società artistica ed operaia* de Rome

présente un modèle qui vaut bien les créations justement célèbres de Schultze-Deutsch et de Raiffeison ; mais surtout à l'action de l'Eglise. M. Claudio Jannet a indiqué en passant quelle devait être en France l'action de l'Etat. Il doit réprimer les manifestations du mal qui causent un grave désordre social, par exemple, empêcher l'exploitation industrielle de la femme et de l'enfant, surtout faire observer le repos du dimanche. Mais il ne faut pas demander à l'Etat de changer l'ordre économique ni de créer une organisation sociale nouvelle. L'expérience du passé nous prouve que les interventions de l'Etat, en ce sens, ont généralement été malheureuses. D'ailleurs, les phénomènes économiques, dont le caractère est de se produire spontanément, y résistent, mais surtout les Etats modernes ne semblent pas pouvoir créer l'unité morale qui a fait la force de la société au temps de saint Louis et de saint Thomas.

Au milieu du siècle précédent, l'antagonisme social et l'hérésie manichéenne avaient fait des progrès redoutables dans les communes naissantes. En même temps que saint François créait les confréries dérivées du Tiers Ordre, saint Dominique instituait l'Inquisition, qui, dans sa conception ecclésiastique première, avait seulement pour but de maintenir l'unité de foi, et par conséquent un principe de concorde supérieur dans les corporations, dans les cités, dans les Etats. Le propre des législations modernes est, au contraire, il faut bien le constater, de rendre la jouissance des droits civils et politiques, indépendante de la profession de foi. Par conséquent, il faut se garder de faire entrer obligatoirement les citoyens dans des cadres légaux et les laisser plutôt se grouper librement suivant leurs affinités morales, dans des associations spontanées inspirées par la religion et dirigées par le clergé.

M. Claudio Jannet espère l'apaisement de la question sociale de l'action de l'Eglise réchauffant la charité et d'une intervention plus grande des membres du clergé dans la vie du peuple.

Le Pape et les évêques, par leur enseignement dogmatique, fixent les règles de la morale sous lesquelles l'activité économique doit se déplacer. Mais en outre de cet enseignement, qui revêt toujours un caractère général, il est à souhaiter que le prêtre s'associe aux œuvres de bien public de son pays et se mêle étroitement à la vie sociale. Jadis, le clergé était un ordre de l'Etat et, en cette qualité, il intervenait utilement dans la législation et le mouvement économique de chaque nation. Aujourd'hui on ne peut plus rêver la reconstitution des ordres. Mais partout le prêtre, avec la supériorité de son instruction et l'autorité de son désintéressement, peut être et doit être, le premier citoyen de la démocratie. C'est ce qu'il fait en Irlande, dans certaines provinces de l'Allemagne du Nord, mais surtout aux Etats-Unis et au Canada. Là, les curés président en leur qualité aux sociétés de secours mutuels, aux banques populaires, à la colonisation. M. Claudio Jannet cite l'exemple d'un prêtre canadien, le curé Labelle, qui a été le plus grand colonisateur et le plus grand constructeur de chemins de fer de son pays pour procurer aux jeunes générations des conditions de vie morale et salubre.

Partout le prêtre est le meilleur représentant des intérêts populaires. Il est bon qu'il partage vivement les aspirations des populations au milieu desquelles il vit, car, en passant par lui, leurs revendications s'harmoniseront mieux avec les exigences de la justice.

Le vénérable M. Colin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, qui assistait à cette réunion, a bien voulu alors entrer dans des détails très vivants sur l'action économique du clergé au Canada et aux États-Unis. Ils ont intéressé au plus haut point l'auditoire et fait naître chez ces jeunes prêtres d'élite le désir de reprendre le contact avec les masses populaires par les moyens que comportent les mœurs et les conditions de leur patrie.

Cette conférence si pratique de l'éminent économiste de France répond à un besoin et aux vœux de Léon XIII, qui a encouragé ces nobles études.

Le prêtre est et doit être l'homme de son temps et de son pays.

La question sociale est une des premières préoccupations des esprits; le prêtre ne saurait donc y rester étranger. *Labiâ sacerdotis custodient scintillam et legem requirunt ex ore ejus.*

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le 20 février, la cathédrale de New-York présentait un spectacle étonnant. Les membres du grand pèlerinage américain pour Rome et la Terre-Sainte, avant de se mettre en route, venaient demander les bénédictions du ciel. Mgr Corrigan célébrait la messe pontificale, adressait une allocution à ceux qui allaient partir, et, pour terminer la cérémonie, bénissait la riche bannière qui doit être déposée sur le tombeau du Sauveur. Le soir, les pèlerins prenaient place sur un navire de la Compagnie Transatlantique; une foule considérable, massée sur les hauteurs d'Obaka, assistait à leur embarquement et les acclamait. Ils doivent présenter au souverain Pontife, avec les hommages de tous les catholiques des États-Unis, une riche offrande. Ils sont nombreux, ils sont venus de toutes parts et comptent parmi eux l'évêque de New-York et celui de Nashville. C'est le premier grand pèlerinage américain pour Rome et la Palestine; son départ a causé une vive sensation.

Le *Journal des Débats* écrivait à l'occasion des troubles qui ont eu lieu dernièrement à Rome :

“ On a réussi à détruire Rome papale, mais on a créé une Rome révolutionnaire qui n'existait pas et qui se manifeste par des actes sauvages. C'est le prologue habituel.”

La *Gazette de Liège*, s'emparant de cette constatation, la commente :

“ On demande parfois avec trop de découragement “qui pourrait rétablir le pouvoir temporel ?” On répond d'une manière générale : le pouvoir temporel a disparu vingt fois, vingt fois il s'est

relevé. Il n'y a plus de dynastie qui remonte à l'origine du pouvoir temporel.

“ Mais on peut répondre d'une manière spéciale que la Rome des papes sera rendue au pape par la Rome de la révolution. Le monde entier est menacé d'une terrible commotion ; il se défend contre l'ennemi, contre la révolution. Le moyen de brider et d'enchaîner la révolution, c'est de l'abattre à Rome.

“ Les scènes qui se sont passées dernièrement sont le prélude de celles qui fatalement, si l'Italie ne revient pas à l'Eglise, ensanglanteront très prochainement.

“ Ce n'est pas la royauté qui est entrée à Rome par la *porta Pia* ; la dynastie de Savoie suivait en esclave couronnée la révolution qui arrachait Rome à ses possesseurs légitimes. La révolution punira les violateurs du droit, puis, elle se détruira. Le bien naît du mal, les excès amèneront la réaction. Les puissances conservatrices ne peuvent sauver l'ordre public qu'en rétablissant l'ordre à Rome. Or, l'ordre n'est plus à Rome depuis 1870 ; ce qui vit et y règne, sous les uniformes des officiers, les tuniques des soldats, les manteaux des sénateurs, c'est le désordre.

“ Les affamés et les sectaires qui ont pillé Rome en petite partie, ont refait quelque chose de l'œuvre des envahisseurs en 1870. Entre ces envahisseurs et ces pillards émeutiers, il y a communauté d'erreurs et de violence. Devant Dieu, devant l'histoire, les affamés ne sont pas les plus coupables. L'armée de Victor-Emmanuel est entrée à Rome à coup de canons, par la *porta Pia*. Les émeutiers n'ont pas fait entendre encore la poudre au Corso, à la *via Ripetta* et ailleurs. Le gouvernement italien a pillé le Quirinal comme un magasin du Corso et il s'y est installé, exemple que les émeutiers n'ont pu suivre jusqu'à présent. On n'a pas enlevé aux boutiquiers du Corso le millième, le cent millième, le millionième de ce que le gouvernement italien a enlevé à Pie IX.

“ La révolution doit périr par la révolution, et le *Journal des Débats* a raison d'appeler “ prologue habituel ” ce qui s'est passé à Rome. Les rois spoliateurs seront chassés par les tribuns dévastateurs. L'armée des fonctionnaires officiels sera déboulée par l'armée des sectaires et des socialistes.

“ La monarchie italienne est aussi illégitime à Rome que l'était le triumvirat de Mazzini en 1848. Que Rome passe de l'illégitime royal à l'illégitime socialiste, et il faudra bien que l'Europe, endormie sur l'oreiller des faits accomplis, se réveille et procède au nettoiement. Ce sera une mesure hygiénique de toute première nécessité.

“ On entrevoit cette œuvre. N'est-ce rien que les avens d'un journal libéral, du *Journal des Débats* ? Ce que le journal dit, cent hommes d'Etat le pensent et le diront. L'Italie a créé une Rome révolutionnaire, et cette Rome-là doit disparaître pour le salut du droit et l'honneur du monde chrétien. Ce qui s'est passé

à Rome ne nous étonne pas, c'était prévu : c'est le commencement de la fin."

D'après l'*Annuaire catholique* de 1889, le nombre des catholiques est en progrès, même en Ecosse, le pays le plus attaché au protestantisme. On compte, en Ecosse, 340 prêtres disséminés 187 missions, 325 églises et 312 écoles catholiques. Le diocèse de Glasgow est le mieux partagé avec 144 prêtres et 196 écoles.

Les couvents se multiplient aussi dans de grandes proportions. Depuis 1850, il ne s'en est pas fondé moins de 580 dans toute l'Angleterre.

Si nous entrons au parlement, nous voyons trente-deux pairs catholiques à la Chambre haute, et à la Chambre des communes plus de députés catholiques qu'il n'y en a jamais eu. Ils y ont quatre-vingts, cinq représentant des circonscriptions électorales anglaises, et soixante quinze Irlandais.

Le budget d'un curé de campagne, en France

Nous croyons qu'on ne lira pas sans plaisir les deux pages qui vont suivre ; elles ont été écrites par une plume vraiment française, peu cléricale dans le sens ordinaire qu'on attache à ce mot, mais toujours respectueuse de la religion. Il est aisé de reconnaître beaucoup de vérité sous beaucoup d'esprit, et, sous une forme parfois un peu gaulois, beaucoup de cœur. Combien de nos excellents curés de campagne, admirables et industrieux dans leur noble ingéniosité, pourraient donner de l'emploi de leur maigre budget un compte rendu aussi édifiant ! Mais leur vie s'écoule dans la paix et le silence du sacrifice. Dieu seul prend soin d'en noter les sublimes mérites.

Il y a quelques années, j'ai trouvé sur un chemin fleuri de ronces sauvages et de pâquerettes champêtres un petit papier. Un manuscrit perdu. C'est un état de dépenses, c'est l'emploi d'un budget de pauvre ecclésiastique pour son mois de février. Je l'ai gardé, et je le publie aujourd'hui comme une pièce charmante.

Le premier.—J'ai reçu ce matin mon traitement de desservant de dernière classe : 62 fr. 50 c. Ma vieille servante Gertrude n'a pas eu de gages depuis Pâques, et elle a besoin d'un peu de linge.—Je lui ai donné 10 francs.—Reste 52 fr. 50 c.

Le 2.—Voici les premières conférences d'enfants. Mes pauvres petits catéchisés ont besoin d'émulation. J'ai fait demander à Paris, chez Dopter, des images de piété. On me les annonce...*contre remboursement*. Nous autres, ministres de la religion, nous n'avons pas de compte courant ; notre crédit n'est pas de ce monde ; 6 francs d'estampes variées...mes écoliers sont heureux.—Reste 46 fr. 50 c. Si j'avais été plus riche, j'aurais des images en couleur...

Le 3.—Bois de la forêt, légume du jardin, eau de la source, voilà ma carte. Il nous faut peu de chose pour vivre.

Le 4.—Reçu du château une poularde : ma servante a porté la

bouillon au père Mathieu, qui est malade...nous mangerons la poule toute seule.

Le 5.—Continuation de la poule ; cinquante centimes de savon à Gertrude pour aller au lavoir.—Reste 46 fr. 50 c.

Le 6.—Fin de la poule—tout a un terme—même les carcasses de volailles...

Le 7.—Donné trois francs pour confectionner le pain bénit.—Reste 43 francs.

Le 8.—Au savetier, 1 fr. 75 c. pour raccommoder mes vieux souliers.—Reste 41 fr. 25 c.

Le 9.—Sermon prononcé sur les inconvénients du superflu.

Le 10. - Nettoyage complet du presbytère pour l'arrivée de Monseigneur l'archevêque qui doit donner la confirmation.

Le 11.—Arrivée de Monseigneur ; son dîner à la cure ; dépensé 19 fr. 75 c ; il faut honorer ses supérieurs.—Reste 21 fr. 50 c.

Le 12.—Monseigneur m'a dit avant de partir : Monsieur l'abbé, votre soutane est bien rapée...

—Le diap noir s'use vite, Monseigneur, ai-je répondu. Le prélat a souri.—Elle n'a pas une tache, a-t-il répliqué, mais elle a une pièce au cou...nous verrons à cacher cela —Qu'a-t-il voulu dire?..

Le 13.—Reçu du député du département quatre bouteilles de grand vin...envoyées à l'église pour le service de l'autel.

Le 14.—Le fils Gendras, étant ivre, a cassé un carreau au *Lion d'or* ; j'y suis allé ; ils ont beaucoup ri de moi d'abord ; j'ai payé le carreau...et ce tapageur de Gendras a pleuré. ça l'a dégrisé...Il m'a promis d'aller dimanche aux offices ; un carreau, 2 francs.—Reste 19 fr. 50.

Le 15.—Voici la gelée ; les légumes du jardin s'épuisent, nous avons encore des pommes de terre et des noix.

Le 16.—Ma vieille Gertrude est malade ; le régime végétal ne lui vaut rien ; acheté un peu de viande pour le pot-au-feu : 2 francs.—Reste 17 fr. 50 c :—j'ai eu toutes les peines du monde à lui faire tout accepter...ces braves femmes sont si obstinées. Saint Ambroise a dit : " Mortifiez-vous sans cesse. "

Le 17.—Lettre de Monseigneur me demandant si le trou de ma soutane s'est agrandi...Ce ne peut être une raillerie...Son esprit est doux comme celui des apôtres dont il est le digne successeur...

Le 18. Répondu à Monseigneur qu'on a remis une pièce plus grande...Expression de dévouement et d'obéissance filiale. Affranchi la lettre, 15 centimes.—Reste 17 fr. 30 c.

Le 22.—Chaussures impossibles. plus moyen de les raccommoder. Que ne puis je aller comme Gertrude, en sabots...on suit tout de même la voie du salut...Une paire de souliers achetés à la foire, 6 francs.—Reste 11 fr. 30 c.

Le 23.—Le tableau de Marie à l'autel de la Vierge est attaqué la toile s'écaille ; un encadreur de la ville me demande 3 francs pour la vernir...voilà une dépense qui donne de la joie : honorer Celle qui intercède pour nous, c'est la fête de l'âme.—Reste 8 fr. 30 c.

Le 24.—Plus rien au jardin. Dépense du pain du mois, 8 francs que j'ai payés au boulanger.—Reste 30 centimes.

Le 25.—J'ai herbôrisé dans la campagne pour laisser à Gertrude le pain qui lui resté encore dans la huche.

Le 26.—30 centimes de pain ; j'ai mangé des noix sèches avec la miche, cela fait trouver l'eau délicieuse...deviendrais-je sensuel ! Gertrude a été dîner chez sa nièce.—Restant en caisse ZÉRO.—Le petit Nicolas est convalescent—le médecin de la commune a ordonné de la volaille...pour son estomac fatigué...De la volaille...ils n'ont pas de quoi payer leur pain...

Le 27.—Invité à dîner au château, un repas splendide, la venaison, la pâtisserie, les truffes...J'ai caché mon morceau de volaille dans un mouchoir tout blanc, afin de le donner au petit Nicolas, le fils de la glaneuse

28—Encore une mauvaise journée à passer. C'est demain le paiement des émoluments...car malheureusement l'année est bissextile. Un paquet de l'évêché..Gertrude me prête une pièce de quarante sous trouée, qu'elle possède depuis la confirmation ; elle a raison de chasser la superstition qui prétend que cette pièce porte bonheur ; je lui rendrai d'ailleurs son argent ce soir après la recette. J'ouvre le paquet ! O surprise ! Il y a deux choses dans son enveloppe ! Un camail de chanoine honoraire de la cathédrale.

“ Cher abbé : Vous avez une pièce à votre soutane ? Voilà un ornement qui empêchera de la voir.....”

Moi chanoine honoraire à la cathédrale, distingué dans la cohorte des pasteurs d'âmes, moi si peu utile, si peu occupé au milieu de ces cœurs droits qui m'entourent O mon Dieu ! que vous êtes donc indulgent et bon pour votre indigne créature ?...

* * *

J'ai suivi souvent la discussion du budget de l'État ;

J'ai parfois écouté les calculs attrayants des gagnars à la Bourse ;

J'ai été émerveillé de ce que donnent douze passes, à rouge et noir, dans les brelans des bords du Rhin :

Mais rien ne m'a plus ému que le journal par doit et avoir de ce bon curé de campagne, qui peut encore soulager les corps et rassé réner les âmes...avec ses économies.

TOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach, xi.

PRI. S POUR NOS MORTS

Jean-Baptiste Lirante tit Vin t (membre de l'Union S Jos ph.)

Mathéla Papin, veuve de feu Joseph Corbett.

DE PROFUNDO

VIGNOBLES CANADIENNES

Cité d'ESSEX, Ont

ERNEST GIRARDOT & Cie., Propriétaires

Vin de messe approuvé par Sa Eminence le cardinal Tascher au, par
Mgr Fabr et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de l'Amérique et aussi dans presque tous les collèges de la Province
de Québec. Vin de table le première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations, s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CYCLORAMA DE JERUSALEM

LE JOUR DU

CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition permanente du Dix-neuvième Siècle

Spectacle religieux, instructif et intéressant.

SITUE DANS LA ROTONDE

Coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9.00 A. M., à 10.30 P. M.

LIVRES Anciens et Modernes, nouvetés et échangés. Catalogues publiés trimestriellément. Librairie religieuse, littéraire et scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRÈRES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'Église
Notre Dame, Montréal.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES
23 et 25, rue Saint-Urbain, MONTREAL
Telephone No 1399. PRIX MODÉRÉS. SPÉCIALITÉ: EMBAULER.

QUERY & FRÈRES,
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.
AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES
Chez **L. J. A. SURVEYER.** 1588, rue Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS,
CHAPELLIER ET MANCHONNIER,
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Fentre, de Soie, &c., &c.
2097, rue Notre-Dame.

J. H. WALKER,
DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS.
Établi en 1850,
132, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870,
DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour
chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices
publics et Résidences. Nous faisons une
spécialité des ouvrages en fonte suivants :

ONNES POUR ÉGLISES, MAGASINS, ETC., RADIATEURS, CLOTURES ET
BALUSTRADES EN FONTE POUR TOITS, TOURELLES, BALCONS, PARTERRES, ETC.,
CLOTURES POUR CIMETIERES, ETC.

120, RUE ANNE, MONTREAL.

LA ROYALE CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

BUREAU PRINCIPAL

Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dam^e

Wm. TAILLY, agent général
E. HURTUBISE et A. ST-CYR
agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE.

IMPORTATEURS DE

Tuyaux a égout écossais de toute grandeur.

Plâtre de Paris. Briques à feu. Terre à f. a. Tuyaux de cheminée

50 MCGILL, Montreal.



Ouvrages en Marbre et en Granit.

COTE DES NEIGES, MONTREAL

J. & P. BRUNET.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Monuments, Tombes, Charniers,
POIEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières,
REPARATIONS DE TOUT GENRE A DES PRIX TRES MODERES

Résidence privée: J. BRUNET, Cote-des-Neiges.

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, Rue Laval,

MAISON DE SANTE

PUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITÉ.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

(ÉTABLIS EN 1869.)

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingenieurs

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

*Pour les Passagers, le service des Colis, les Ateliers et
les salles à manger, Etc.*

110 a 120, rue King.

Bureau: 122, rue King.

MONTREAL, P. Q.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
SPECIALITÉ;

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, Etc.
TOUJOURS EN MAIN

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
TELEPHONE 879 R.

107, Chemin Papineau, 107
Montréal.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ÉTABLIE EN 1825
DE EDIMBOURG ECOSSE

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$38,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSIER,
24, RUE VITRE, 24

ETABLI EN 1850

Montréal.

A. HURTEAU & FRERE

Marchands de Bois de Sciage
92, rue Sanguinet, Montreal.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No 106.
Bassin Wellington, en face des bureaux du Grd-Tronc
TELEPHONE No 1404.

JOS. HUSEREAU PLOMBEUR, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à l'Eau Chaud
COUVERTURES, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALLASCIO MARCHAND DE FER
En GROS et en DETAIL

390 RUE ST-JACQUES
Importateur de toute espèce de
feronneries pour construction d'Egli-
ses, Collèges, Couvents, et Résidences,
Outils pour menuisiers, charpentiers,
meubliers, etc., une spécialité.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D

Tirage, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Vingt-deuxième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 17 AVRIL, 1889, A 2 H. P. M.

VALEUR DES LOTS: **\$ 50,000.00**

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19. RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

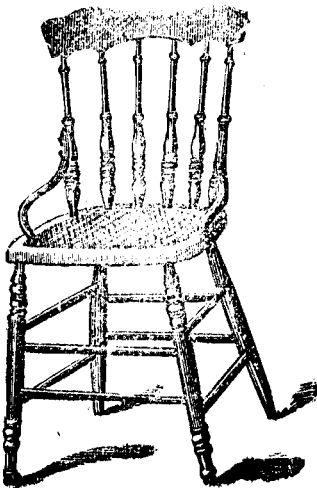
A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronnerie, Peinture, Vitre, Huile, Vernis, Fil
Barbele une specialite. EN GROS ET EN DETAIL.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940

Enseigne du Godendard doré

MONTREAL.



GEO. H. LABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, Rue Inspecteur

EN GROS

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne, et Perforees, ainsi que Banos.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT

De 50,000 à 60,000 Chaises

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.